

Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be

DOSSIER EN PAGES CENTRALES

40 ans des CPAS - De l'assistance publique à l'action sociale



- Maison de village
- Awans fête Noël
- La conduite en période hivernale

Joyeuses fêtes
et Meilleurs vœux



Paysages de nos belles campagnes

Hubo

www.hubo.be

Valable jusqu'au
15/02/2017

BON DE REDUCTION

-15%
SUR 1 TICKET

- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 15% sur tout l'assortiment.
- * Seulement valable du 15/12/2016 au 15/02/2017 dans tous les magasins Hubo
- * Max 1 bon par client
- * Non cumulable avec les articles dans notre dépliant, d'autres réductions et promotions, la Carte Cadeau Hubo.

CODE DE REDUCTION EN LIGNE
3KZ8Z4Q6



5 400620 105775



COLLECTION EXCLUSIVE

**Idéal Optique,
Opticiens Krys s.a.**

Roua Shopping Center
Rue de Bruxelles, 10/13
B-4340 AWANS
Tél. 04-246 51 99

Krys

Vous allez
vous aimer

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Je vous laissais aux événements à venir, lors de mon dernier édito, tel que « AWANS DRIVING FOR ZERO », moment de rencontre entre police, associations pour la sécurité routière, riverains et jeunes conducteurs. Jeunes ravis, étonnés de l'intérêt d'une telle organisation et repartis au volant avec plein de conseils. HALLOWEEN au château a aussi été un succès important, voire a été victime de celui-ci. Vu l'énorme demande de votre part, une évaluation aura prochainement lieu, de sorte que, lors de la prochaine édition, plus de « petits démons » puissent partager l'émerveillement vécu par les visiteurs d'un soir.

J'annonçais également un menu, pour le Collège communal, copieux, l'invitant à se pencher sur les dossiers stratégiques communaux. Ainsi, l'auteur de projet pour l'étude de faisabilité d'une nouvelle maison communale a été désigné. Bien vite, nous nous assiérons avec celui-ci pour définir la méthodologie et le timing pour la production de résultats et, je l'espère, le lancement, sans tarder, de la phase n°2 qui correspond à la conception du projet urbanistique. Même si le collège a une idée claire de sa future implantation, il n'y a pas de tabou. Toutes les pistes seront envisagées.

Dans le même ordre d'idées, la réflexion avance aussi en ce qui concerne la Maison de Village, destinée à remplacer la vétuste Salle des Loisirs. Là, je salue le bon travail réalisé sur le cahier des charges soumis aux candidats, ayant rentré des projets très intéressants. Ils seront présentés aux citoyens composant la commission ad hoc qui retiendra les plus porteurs. Vous en apprendrez plus en page intérieure.

Les travaux d'infrastructure sont en cours un peu partout dans la commune. C'est avec plaisir que le collège suit la bonne fin des constructions et réfections de trottoirs, de même que la remise en état de nos voiries, notamment. Aussi, le chantier du cimetière de la rue BAUWIN reprend. D'autres importants travaux portant sur les voiries et la PLACE COMMUNALE auront cours au printemps pour un délai laissé à l'entreprise de 110 jours ouvrables.

Les projets naissent et se réalisent dans notre commune et c'est dans cet état d'esprit que je me joins au collège et au conseil communaux pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes de fin d'année et déjà une paisible et heureuse année 2017 !

Pierre-Henri LUCAS,
Bourgmestre



De gauche à droite : Dominique Lugowski, Échevin de l'Environnement et de la Culture ; Thibaud Smolders, Échevin des Finances et des Travaux ; Louis Vanhoef, Échevin de l'Enseignement et des Affaires européennes ; Pierre-Henri Lucas, Bourgmestre ; Maxime Bourlet, Président du CPAS ; Catherine Streel, Échevine de l'Urbanisme, de la Mobilité et des Sports ; Éric Dechamps, directeur général.

s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• Awans fête Noël revient pendant tout le mois de décembre	11
• Sensibilisation aux déchets	4	• Les différences entre sport et activité physique	11
• Déchets clandestins	4	• L'éducation physique et sportive à l'École communale d'Awans	12
• Mât aux hirondelles	4	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	12
• Du neuf en matière de calamités naturelles publiques	5	• La conduite en période hivernale	13
• Création d'une nouvelle salle polyvalente et d'une maison de village à Awans	6	• ILLE-SRI - Chaque seconde compte !	13
• Fête de la Mobilité !	6	• Agend'@wans	14
• Dossier en pages centrales : 40 ans des CPAS - De l'assistance publique à l'action sociale	8-9	• Enfants de Tchernobyl - Appel aux nouvelles familles d'accueil	14
		• Décès du 01/07/2016 au 30/09/2016	14
		• Naissances du 01/07/2016 au 30/09/2016	14

Sensibilisation aux déchets

1. Bulles à verre

Plus de 2.242 bulles à verre sont réparties sur l'ensemble des Communes qui dépendent de l'Intercommunale de traitement des déchets INTRADEL. Chaque Commune dispose de plusieurs sites de bulles à verre (chaque site comprend une bulle blanche et une bulle verte) où les habitants peuvent venir y déposer leurs bouteilles, flacons et autres bouchons. En moyenne, 25 kg de verre par habitant sont collectés chaque année. Les verres colorés doivent être déposés dans la bulle verte, tandis que les verres transparents sont à placer dans la bulle blanche. **Il est indispensable d'enlever les bouchons, capsules et autres couvercles.** Sont interdits : porcelaine, faïence, pyrex, vitres, miroirs, ampoules et tubes néon. Mais également les verres en cristal et en opaline, les bouteilles en plastiques, en grès et en terre cuite.



2. Que deviennent ces bouteilles en verre ?

Les bulles à verre sont vidangées et le verre est emporté vers l'usine de traitement où il est trié et séparé des impuretés.

Ensuite, le verre est criblé et cassé avant d'être mélangé à des matières premières et fondu. Le verre est simplement recyclé en... verre !

3. Pourquoi trier le verre ?

Le verre est 100 % recyclable et peut être recyclé indéfiniment sans perdre de sa qualité. En triant le verre, vous réduisez la quantité de déchets ménagers. Il faut savoir également que le verre produit à partir de vieilles bouteilles demande beaucoup moins d'énergie que le verre fabriqué à partir de nouvelles matières premières.

Pour rappel, il est interdit de déposer des bouteilles dans les bulles entre 22h00 et 7h00.

9 sites de bulles à verre sont répartis dans notre commune, en voici les adresses :

- rue Édouard Bovroux (village d'Awans) ;
- rue de Xhendremael (village d'Awans) ;
- rue de la Chapelle (village de Villers-l'Évêque) ;
- rue de l'Yser (village de Villers-l'Évêque) ;
- place du Monument (village d'Othée) ;
- rue Englebert Lescrenier (village d'Othée) ;
- rue Joseph Delmotte (village de Fooz) ;
- rue Regnier Lejeune (village de Hognoul).

Déchets clandestins

Un dépôt de déchets clandestins peut être défini comme suit : « il s'agit de tout dépôt d'ordures de quelque nature et de quelque dimension, abandonné en un lieu où il ne devrait pas être ». Ces dépôts clandestins résultent d'actes d'incivisme et sont punissables par la loi.

Pour évacuer vos déchets, vous avez plusieurs possibilités :

- Dans vos conteneurs tout-venant (noir) ou organique (vert) ; des quotas de levées (30 levées par an dont maximum 12 pour le conteneur tout-venant) et de kilos (35 kilos de déchets organiques par habitant et par an et 55 kilos de déchets tout-venant par habitant et par an) sont inclus dans votre taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- Dans les recyparcs de la région (Loncin, Juprelle ou Remicourt) ;



Mât aux hirondelles

Le 20 mai 2009, le Collège communal signait la charte « BiodiverCités » et choisissait, comme espèce phare à protéger dans nos villages, l'hirondelle des fenêtres.

Abondantes il y a quelques années, les populations de ces grandes migratrices diminuent de manière drastique dans nos régions. Les causes en sont multiples :

- utilisation excessive de pesticides ;
 - désertification de l'Afrique (continent où elles hivernent) ;
 - rénovation des toitures, des corniches, etc.
- Malgré ce constat alarmant, nous comptons à Villers-l'Évêque, à Othée et à Fooz, 3 populations qui se maintiennent depuis plusieurs années.



Des recensements de cette espèce sont réalisés depuis 2009 par les agents du service de l'Environnement permettant ainsi d'évaluer la santé de ce passereau qui annonce le printemps. Fort de ce constat, le Collège communal a décidé de répondre à l'appel à projet dénommé « BIODIBAP » qui vise à favoriser la diversité des espèces animales. C'est grâce aux subsides dégagés par cet appel à projet que le mât aux hirondelles a pu voir le jour. Cet « hôtel 5 étoiles » pour les hirondelles se situe rue Joseph Delmotte à Fooz, près de la plaine de jeux. Rendez-vous au printemps 2017 pour apercevoir l'emménagement des hirondelles dans leur nouvel habitat !

Du neuf en matière de calamités naturelles publiques

La compétence en matière de reconnaissances et d'indemnités des calamités naturelles publiques a été transférée aux Régions suite à la 6e réforme de l'État.

Le Gouvernement wallon a donc récemment adopté une nouvelle réglementation.

Que faire si vous avez subi des dégâts ?

Besoin d'assistance pendant une catastrophe naturelle ? Faites appel aux services de secours en contactant le 112.

Vous avez subi des dégâts suite à la survenance d'un événement climatique exceptionnel :

- Prenez des photos, gardez toutes preuves utiles des dégâts subis (devis de réparation, facture de travaux...).
- Contactez au plus vite votre assureur. En effet, la majorité des dégâts dus à un événement climatique peuvent être couverts par votre assurance.
- Adressez-vous à l'administration communale - Tél. : 04/364.06.18 - Carine Leus.

En effet, des renseignements nécessaires doivent être collectés en vue d'une éventuelle demande de reconnaissance.

Le Fonds wallon des calamités va-t-il intervenir ?

- La commune introduira, si elle juge le phénomène exceptionnel, une demande de reconnaissance de l'événement comme calamité publique auprès du Service Régional des Calamités.
- En cas de demande de reconnaissance d'une ou plusieurs communes, l'administration régionale étudiera le caractère exceptionnel de l'événement en utilisant des critères et des grilles d'analyse spécifiques pour chaque type de phénomène.

➤ Si les critères sont atteints, l'événement sera reconnu comme calamité publique.

➤ Si vos biens endommagés se situent dans le périmètre géographique de cette reconnaissance, vous pourrez introduire une demande d'aide à la réparation.

MAIS ATTENTION ...

Vous ne serez pas indemnisés par le Fonds wallon des calamités pour des dégâts à des biens qui sont normalement assurables. Les compagnies d'assurance indemnisent en effet la plupart des sinistres « ordinaires » (via l'assurance-incendie, l'omnium pour les véhicules de moins de 5 ans, ...).

Traitement des dossiers :

Le propriétaire du bien endommagé doit adresser sa demande d'aide à la réparation au Service Régional des Calamités *avant la fin du 3e mois suivant le mois de publication de la reconnaissance au Moniteur belge*. Les formulaires sont disponibles auprès de l'administration communale, Place Communale, 6 à Awans ou via le site internet <http://pouvoirslocaux.wallonie.be> (Thématiques > Calamités naturelles). Un expert sera envoyé chez vous afin de constater et évaluer les dommages.

Vous pouvez déjà réparer les dégâts sans attendre le passage de l'expert. Conservez soigneusement toutes les preuves des dégâts et des réparations effectuées.

Païement des indemnités

Lorsque le dossier a été instruit complètement et que le montant total de l'indemnité a été calculé, la décision est notifiée au sinistré par le Service Régional des Calamités.



La procédure de paiement au sinistré peut alors débuter.

Quelques conseils :

- Vérifiez la couverture de vos contrats d'assurance : votre assurance intervient en priorité.
- Consultez régulièrement le site Internet <http://pouvoirslocaux.wallonie.be> pour savoir si le phénomène climatique a été reconnu comme calamité publique.
- Vérifiez si vous pouvez introduire valablement un dossier auprès du Service Régional des Calamités afin d'éviter des démarches administratives inutiles.
- Respectez les délais d'introduction de la demande (au plus tard le dernier jour du troisième mois qui suit le mois en cours duquel l'arrêté de reconnaissance a été publié au Moniteur belge).
- Contactez la commune : le service communal des Calamités naturelles publiques est également à votre disposition pour vous aider.

Service Régional des Calamités

N° Vert Wallonie : 1718

calamites.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale, Avenue Gouverneur Bovesse, 100 – 5100 Namur (Jambes)

Vous trouverez toutes les informations utiles : formulaires, mode d'emploi, législation, etc... sur le portail des pouvoirs locaux <http://pouvoirslocaux.wallonie.be> (Thématiques > Calamités naturelles)

ou sur le site www.awans.be (Commune > Logement > Fonds des Calamités)

Info : Tél. : 04/364.06.18 – E-mail : carine.leus@awans.be

Solidarité intempéries

L'intercommunale INTRADEL et votre Commune s'associent en cas d'intempéries ou de catastrophes naturelles (faits non récurrents) afin de collecter et de traiter les déchets qui en résulteraient.

Pour prétendre à ce service, il est à noter que les déchets ne doivent pas résulter de négligences ou d'un manque de précautions avérés (construction en zone inondable).

Chaque demande citoyenne sera analysée par le Comité de Direction de l'Intercommunale INTRADEL.

Un tri minimum (D.E.E.E., encombrants et inertes) sera demandé au bénéficiaire de ce service.



Création d'une nouvelle salle polyvalente et d'une maison de village à Awans

La commune d'Awans est pauvre au niveau de salle de fêtes et l'envie de pouvoir accueillir des activités plus diversifiées tant publiques que privées. C'est pour cela que l'échevinat de la ruralité et la Commission Locale de Développement Rural (commission citoyenne) se sont remis autour de la table afin de réétudier le projet subsidiable « la création d'une nouvelle salle au milieu du village d'Awans ». Pour rappel, ce projet fait partie d'une fiche projet du PCDR.

Début 2015, Nous avons décidé de modifier le projet tant au niveau du périmètre de travail, au niveau de la structure et de l'occupation de l'infrastructure. Plusieurs contacts et consultations se sont suivis tant avec les différents services communaux, que les utilisateurs de la salle actuelle.

En juin 2015 : Le collège sur proposition de l'échevinat de la ruralité, décide de :

- Démolition et reconstruction de la salle des loisirs
- Acquisition et assainissement du terrain voisin
- Construction d'une infrastructure de $\pm 600 \text{ m}^2$
- Aménagement d'abords

En juin 2015 : la CLDR approuve la proposition du collège pour la nouvelle salle polyvalente.

Nous sommes sur la bonne route ! Ce scénario colle au plus près à la fiche projet initiale et donc à la demande des citoyens d'Awans.

Nous avons alors acquis le terrain voisin à la salle existante « Les loisirs », afin d'agrandir le périmètre. Cette acquisition donnera une plus grande liberté et la construction d'une infrastructure plus grande que l'actuelle. Le projet pourrait être disposé autrement en ouvrant des espaces vers la voirie et valoriserait le site. La volonté du collège, en concertation avec les occupants et les membres de la CLDR, est la création d'une infrastructure de $\pm 600 \text{ m}^2$ munie d'une salle de 300 m^2 , d'une cuisine - bar, d'une petite salle de réunion et de réserves. L'aménagement des abords serait composé de stationnements, d'espaces récréatifs et verdurisés. La commune a besoin d'une belle salle, digne de son nom, qui n'existe pas au sein de notre entité !

Le conseil communal a présenté lors de sa séance du 27 septembre 2016 une convention de faisabilité à présenté au Ministre de la Ruralité.

Montant total TVAC (acquisition terrain, travaux et honoraires) :
€ 1 564 010

Estimation des subsides et de la part communale :

- 80% de subsides sur la première tranche de 500 000 €, à savoir 400 000 €
- 50% de subsides sur le restant, à savoir sur 1 064 010 € > 532 005 €
 - 932 005 € de subsides
 - 632 005 € de part communale

Un grand projet d'envergure pour tous les citoyens et associations d'Awans !

Service mobilité

Fête de la Mobilité

À Awans, la mobilité, ça bouge ! Preuve en est la grande fête qui s'est déroulée le 18 septembre dernier. Un défi avait été lancé aux Awansois : faire le plus de tours possible sur un circuit balisé dans le village d'Othée et accumuler ainsi un maximum de kilomètres durant la journée. Tout avait été prévu pour supporter activement les petits athlètes en herbe et les grands : petits déjeuners et pains saucisses servis par le Patro d'Awans ; bar tenu par des associations d'Othée dont les bénéfices étaient intégralement reversés à l'asbl « La lumière » (270 euros !) ; un kart électrique et un château gonflable pour les plus petits; vélos, trottinettes électriques et segways à disposi-

tion des adultes pour une découverte du village... plutôt fun !! Et le résultat ? 1.037 kilomètres engrangés lors de cette journée !! À cette occasion, un jeune cycliste awansois, dont les résultats sportifs ne sont plus à démontrer, a été mis à l'honneur : Thibaut DELY.



Schyns
AWANS



Peugeot Schyns Awans
Rue de l'Estampage, 5
Tel: 04/239.71.71
www.peugeot-schyns.be



• DÉCOUVREZ LE NEW SUV 3008 •



institut isabelle

spécialiste en soin visage
réflexologie plantaire
une séance : 45 euros

04 257 54 27

rue L. Macours 41
4340 Othée

www.institutisabelle.be



Jean-François De Clerck

Tous types de soins :

injections, pansements, prise de sang, toilette, etc.

7 jours sur 7 - Agréé Inami

www.infirmierjfdclerck.be

0477-518 209

Rue Édouard Bovroux 21 - 4340 Awans
Régions Ans, Alleur, Loncin et environs



Jean LEBLOIS
Gérant

04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée
detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be

Un peu d'histoire...

CPAS : l'acronyme est connu. Depuis 40 ans, cette institution incarne le visage solidaire de notre vie en société et occupe une place particulière dans notre paysage institutionnel. Les CPAS sont chargés d'octroyer l'aide sociale aux personnes qui en ont besoin pour que chacun mène une conforme à la dignité humaine.

Avant que la solidarité ne soit consacrée par la Loi organique du 8 juillet 1976, c'était la commission d'assistance publique qui exerçait le rôle joué aujourd'hui par les CPAS. Son mode de fonctionnement était pourtant bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui.

L'idée même de solidarité a véritablement émergé au milieu des années soixante avec la création du minimex, le minimum de moyens d'existence. Cette mini-révolution a donné naissance aux CPAS, qui jouent désormais un rôle de premier plan.



L'action sociale au cœur de notre action

L'action sociale est au cœur de l'action des CPAS. Elle vise le bien commun et ne cherche pas à satisfaire les intérêts personnels. Fort de cet état d'esprit, la mission du CPAS ne consiste plus uniquement à garantir une aide à toute personne en difficulté. Il s'agit de créer,

avec elle, un parcours pour veiller à une meilleure intégration dans la société, tant sur le plan social que professionnel.

On a tendance à réduire l'action des CPAS au seul octroi du Revenu d'Intégration Sociale, le fameux « RIS ». Au-delà du soutien financier, les CPAS ont développé une panoplie de services permettant le bien-être de nos concitoyens et présentés ci-dessous.



Rue de Bruxelles 174L - 4340 Awans

Nos différents services

• Le service d'action sociale

Le service social du CPAS aide les personnes et les familles à surmonter leurs difficultés. Ce service est composé de 5 travailleurs sociaux qui accompagnent les bénéficiaires de l'aide et leur apportent des solutions appropriées à leur situation.

Ainsi, les travailleurs sociaux fournissent notamment la documentation, les conseils et renseignements utiles. Ils effectuent les démarches de nature à procurer aux intéressés tous les droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de la législation existante. Enfin, ils assurent la guidance nécessaire de la personne pour lui permettre de vaincre elle-même, progressivement, ses difficultés.

• Le service énergie

Cet autre service est habilité à traiter spécifiquement les problèmes liés aux dettes d'énergie : eau, électricité, gaz, mazout, etc.

Qu'il s'agisse d'un problème avec un fournisseur, d'une consommation trop importante, d'une facture trop élevée, d'une facture difficile à comprendre, d'un déménagement, d'un plan de paiement à négocier ou d'une demande d'informations sur une prime, le service énergie vous ouvre ses portes, vous écoute, vous conseille, vous aide.

En parallèle, le service énergie du CPAS d'AWANS a défini – avec le soutien du Service Public Wallonie – un Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie dans le cadre duquel sont organisés des conférences sur le thème de l'énergie ainsi que des suivis individualisés de ménages.

• Le service de médiation de dettes

Ce service vient en aide aux personnes en situation de surendettement afin de leur permettre, dans toute la mesure du possible, de rembourser leurs dettes tout en continuant à mener une vie décente. Prêts, ouvertures de crédit, factures impayées... pour toutes les dettes privées des ménages, notre CPAS peut vous aider et intervenir comme médiateur.

Ce service de médiation de dettes organise par ailleurs un groupe d'appui de prévention du surendettement qui existe depuis 2008. Il assure des animations pédagogiques régulières et propose des séances d'information et d'échange.

AWANS, une offre variée pour l'accueil de la petite enfance

Le service d'accueil de la petite enfance est composé de deux maisons d'accueil de la petite enfance couplé à un service d'accueillantes conventionnées. L'ensemble de ce dispositif vise à répondre aux besoins des parents, mais aussi de leurs enfants. Le cadre adapté aux tout-petits et l'encadrement de professionnels permettront l'épanouissement de l'enfant.



Le service d'aide aux familles

A Le service d'aide aux familles du CPAS d'AWANS s'adresse aux seniors, aux personnes malades, souffrant d'un handicap. Il s'adresse encore à toute personne qui, quel que soit son âge, éprouve des difficultés dans sa vie quotidienne. Notre service est actuellement composé de 8 aides familiales et de 3 auxiliaires professionnelles.

Les aides familiales du CPAS sont des personnes dévouées et compétentes dans de nombreux domaines qui touchent, de manière générale, au bien-être quotidien des bénéficiaires.

Ayant suivi une formation de base certifiée par la Région wallonne et régulièrement actualisée par des cours de perfectionnement, les aides familiales sont ainsi parfaitement habilitées à remplir une multitude de tâches d'aide à la vie de tous les jours.

Elles remplissent aussi un rôle éducatif et relationnel non négligeable. Bref, elles sont des auxiliaires de vie très précieuses pour de nombreuses personnes.

Vous l'aurez compris : les CPAS remplissent des missions aussi diverses que variées. Cette institution est le véritable bras armé de la politique sociale de notre Commune. J'en profite pour remercier l'ensemble des travailleurs issus des différents services pour leur travail de qualité et leur dévouement au service de la population. Sans eux, toutes ces missions décrites ci-dessus ne seraient que de beaux principes. A AWANS, c'est une réalité !

Le Job Coaching ? Un coup de main dans ma recherche d'emploi !

A fin de promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle de chacun, le CPAS d'Awans a fait le choix de collaborer depuis plusieurs années avec le Service de Réinsertion Socioprofessionnelle du CPAS d'Ans.

Mais qu'est-ce que le Service de Réinsertion ?

Il s'agit d'un service créé par le CPAS d'Ans en vue d'accompagner tous les demandeurs d'emploi résidant à Ans ou bénéficiaire du CPAS d'Awans dans leur réinsertion socioprofessionnelle.

Des Jobs Coaches sont disponibles pour vous aider à construire un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Entretiens individuels, Job Coaching, bilans socioprofessionnels, recherches de formations, ou encore outils de recherches d'emploi sont également des services proposés par le Service

de Job Coaching.

Il est aussi possible de réaliser un stage dans votre secteur de formation et ainsi acquérir davantage d'expérience !

Cette collaboration entre nos services a déjà permis à de nombreuses personnes de notre Commune d'effectuer un stage et de bénéficier d'un suivi personnalisé dans leur recherche d'emploi.

Comment contacter le service ?

Rue des écoles, n°11 - 4430 Ans (dans la même rue que la Maison d'Emploi du Forem) Tél. : 04/247.74.43 ou 04/247.74.41

Site : <http://latetedeemploi.be/fr/>

E-mail : contact@latetedeemploi.be



VIN - ALCOOL - THÉ
PRODUITS DU TERROIR
COLIS CADEAUX

Rue du Capitaine Gilles 15
4340 Awans

0486 23 81 88
0486 25 37 52

info@vins-saveurs.be
www.vins-saveurs.be



vins
saveurs

AWANScm24-17

MAISON COSY

Articles cadeaux, décors,
senteurs, doudous...

f Maison cosy

15 • Rue Clément Warnant
4340 Awans • 0465/701.497



AWANScm24-16

NERVI
OPTIQUE

Grand Route, 72
4400 Flémalle

Tél. : 04/234.12.13



EFFETS D'OPTIQUE

Rue des Moulins, 5
4342 Hognoul

Tél. : 04/257.67.37

Optique

Lentilles
de contact

Acoustique

-30%
sur montures et verres

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliège.be Service à domicile !

AWANScm24-04

PROGRESSIVE
CENTER

Centre agréé pour tous types de progressifs • Centrage de vos verres par ordinateur • Essai de votre monture par ordinateur • Garantie Omnium 3 ans, griffes, casse, perte et vol montures et verres (conditions en magasin)

**crédit 0%
24 mois**

Le crédit coûte de l'argent

Leblois
Jean-Paul

www.eauetchaleurjpl.be

eau&chaleur

04 227 23 25



Eau et Chaleur Leblois Jean-Paul

Rue des Gossons 13 b3
4340 Othée (Awans)

- **CHAUFFAGE**
Mazout, gaz, pompe à chaleur.
- **SANITAIRE**
Tubage, fourniture de matériel.
- **ÉNERGIES NOUVELLES**

AWANScm24-18

Vous avez bien choisi...
LUSSIS
Loncin

TOYOTA

**Today
Tomorrow
Toyota**

LUSSIS-KNAPEN SA

Rue Edouard Colson 278, 4431 Loncin (Ans)
T +32 4 234 91 61 | F +32 4 234 10 94 | lussis.knapen@toyotabelgium.net

www.lussis.be

AWANScm24-07



SV AWANS PNEUS
SPRL

Toutes marques aux meilleurs prix
Agréé leasing et géométrie

04 239 04 92

Maurice Vella : 0494 428 048
Gérald Slomian : 0497 829 113



Rue Noël Heine, 98 • 4340 Awans

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h • Le samedi de 9h à 13h



AWANScm24-08



Soins infirmiers à domicile

Conventionnée toutes mutuelles
www.infiadomicile.be **7j/7**

**NOTRE
PROFESSIONNALISME
À VOTRE SERVICE**

Tél. 0477/42.87.23
Fixe : 04/247.33.61



AWANScm24-03

Awans fête Noël revient pendant tout le mois de décembre

En 2015, vous avez aimé le jeu-concours « Awans fête Noël » proposé par les commerces de l'entité. Et bien, vous allez désormais adorer sa version 2 qui a débuté ce 1^{er} décembre. En effet, le Cercle AWansois des Acteurs Économiques (CAWAE) vous a réservé de nouvelles surprises pour ce grand jeu-concours qui vous tiendra en haleine durant tout le mois de décembre. Comme l'année dernière, l'objectif est de collecter les tampons des enseignes participantes pour valider votre participation à un grand tirage au sort qui identifiera les gagnants des cadeaux mis en jeu par les commerçants awansois. Contrairement à l'année dernière, plusieurs urnes seront accessibles chez les différents acteurs économiques participants où vous pourrez aussi vous procurer des bulletins de participation.

Évidemment, vous pouvez remplir plusieurs bulletins, mais, attention, il faudra 3 cachets différents pour le valider. Ce jeu-concours a débuté ce 1^{er} décembre et se terminera le 31. Une belle occasion de faire tous vos achats de Noël et Nouvel An sur l'entité, tout en se donnant la possibilité de gagner pour des milliers d'euros de cadeaux.

Envie de découvrir les nombreux cadeaux que vous pourrez gagner ? Rendez-vous chaque jour sur le site www.awans-fete-noël.be ou une fenêtre du calendrier de l'Awans tout spécialement conçu pour l'événement s'ouvrira quotidiennement.

Alors, pour gagner ces lots, à vos bulletins de participation et collectez les cachets de nos partenaires. Ceux-ci sont également listés sur le site de l'ADL : www.adl-awans.be

Les différences entre sport et activité physique

Le sport et l'activité physique sont deux pratiques distinctes.

Aller faire ses courses à pied, faire du vélo le dimanche après-midi avec ses enfants, nager quelques longueurs dans la piscine du jardin : ces occupations sont louables, car elles luttent contre la sédentarité. Toutefois, elles ne peuvent être qualifiées de « sportives ».

Ainsi, le sport englobe :

- Les disciplines pratiquées en club ou en association. Elles impliquent des entraînements réguliers, à un rythme soutenu, avec éventuellement l'objectif de réaliser des performances.
- Une activité individuelle menée en dehors d'un cadre organisé. Elle peut également être considérée comme un sport, à partir du moment où elle est pratiquée dans les mêmes conditions de régularité et d'intensité.

Globalement, la pratique sportive demande un investissement supérieur à l'activité physique, en temps comme en motivation. Avant de choisir un sport, il est important de se demander si cet investissement est possible, afin de s'éviter déception et découragement. Sachez aussi qu'en termes de bénéfices pour la santé, il n'est pas nécessaire de pratiquer un sport. Une activité physique répétée plusieurs fois par semaine, voire tous les jours, suffit.

Le plaisir avant tout

Avant toute autre chose, le plaisir doit être le critère principal dans le choix d'un sport. Sans ce sentiment, il est difficile de persévérer ou de maintenir l'assiduité nécessaire aux progrès des performances et aux bénéfices sur la santé.

Ce plaisir peut revêtir de multiples aspects :

- excitation immédiate ressentie lors des entraînements ;
- euphorie d'avoir réussi une épreuve ;
- joie d'améliorer une performance personnelle ou simplement de se retrouver entre amis ;
- bien-être après la séance ;
- nouvelles sensations (sports de glisse ou de vitesse, vol libre, etc.) ;
- découverte de nouveaux environnements (haute montagne, fonds marins, forêts, falaises, etc.) ou d'un animal (équitation).

S'entraîner pour garder la forme

Se maintenir en forme est la motivation la plus courante chez les personnes qui font du sport. La pratique sportive contribue globalement à l'amélioration de la qualité de vie, et présente de très nombreux avantages pour la santé :

- meilleure ventilation pulmonaire ;
- renforcement du cœur et des vaisseaux, qui participe à prévenir l'hypertension artérielle et l'infarctus ;
- augmentation de la masse musculaire et, associée à une alimentation adaptée, diminution de la masse grasse (lutte contre le surpoids et l'obésité) ;
- réduction du risque de diabète de type 2 (diabète gras de la personne âgée) ;
- entretien des os et articulations (contre l'ostéoporose et l'arthrose) ;



- maintien des réflexes et de la coordination motrice (prévention des chutes chez les personnes âgées) ;
- lutte contre le stress, l'isolement, le manque d'estime de soi, l'anxiété et la dépression ;
- prévention des problèmes d'érection (impuissance) chez les hommes de plus de 40 ans.

Pour profiter de tous ces bénéfices, il est souvent plus efficace de pratiquer plusieurs sports ou activités physiques aux vertus complémentaires. L'association d'un sport qui développe la résistance (ex. : musculation) à un autre améliorant l'endurance (ex. : natation) permet un entraînement complet de l'ensemble du corps.



L'éducation physique et sportive à l'École communale d'Awans

Pourquoi faire du « sport » à l'école ?

L'activité physique et sportive contribue à l'éducation à la santé en permettant aux enfants de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle constitue aussi un vecteur d'éducation essentiel. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi et des autres, la solidarité, le sens de l'engagement, le dépassement de soi, ... Valeurs essentielles que notre Enseignement communal prône !



Comment pratique-t-on le « sport » dans notre école ?

Tous les élèves du primaire bénéficient de 2 périodes de 50 minutes par semaine. Nous alternons les cours de gymnastique et les cours de natation. Ils se rendent donc à la piscine une semaine sur deux. En fin de sixième année, tous les enfants savent nager ! Nous en sommes fiers ! Grâce au dynamisme de nos professeurs de gymnastique et à l'aide de la F.S.E.O.S., nos enfants ont aussi la chance d'être initiés à de nombreuses disciplines: le poull-ball, le patinage, le tennis, le triathlon, la course d'orientation... Les petits de la section maternelle ont droit, quant à eux, à 2 heures de psychomotricité par semaine.



Démonstration en images : « Je cours pour ma forme », octobre 2016.

Bref, à l'école communale d'Awans, les élèves bougent et... la devise « un esprit sain dans un corps sain » est de mise !



Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **La Broche en folie**, pâtisserie, est ouverte au 186 de la rue de Bruxelles à Awans.
- **Elcometer**, société spécialisée dans la mesure au niveau industriel, s'est implantée au 107 de la rue Jean-Lambert Defréne à Awans, au sein des anciens établissements MCB.
- **Soins by Charline**, c'est la possibilité de découvrir et acheter des produits naturels en cosmétiques et nutrition. Une actrice économique active depuis le 36 de la rue Joseph Lescrenier à Othée.
- **Julia Tulli** vous propose les produits de la marque H2O depuis Villers-l'Évêque.
- **Aux saveurs de Froidmont**, un nouveau restaurant, vous accueille tous les week-ends au 52 de la rue Maurice Duchêne à Othée.
- **Cact'us**, magasin pop-up store, a ouvert ses portes rue de Bruxelles, 122 à Awans.
- **S'team Cars**, vendeur de voitures haut de gamme, vous attend au 108 de la rue de Bruxelles à Awans.
- **The Outlet Factory**, spécialiste en vente de poêles à pellets, a ouvert ses portes au 40 de la rue de Bruxelles à Awans.

Je shoppe
À AWANS



La conduite en période hivernale

L'hiver est à nos portes et son arrivée n'est pas sans conséquence sur la circulation routière, la météo risque en effet de rendre plus difficile la conduite des véhicules et peut aussi mettre en péril la sécurité des usagers faibles. Pluie, neige, verglas, mais aussi route humide, brouillard, soleil éblouissant et période d'obscurité plus longue, voici quelques circonstances qui vont avoir une influence sur la sécurité routière, examinons donc ce qui pourra nous aider à franchir sans encombre cette période.

L'état du véhicule et son utilisation

Il importe de bien voir et d'être vu, mais aussi d'avoir une bonne adhérence à la route.

Il est important de s'assurer que tous les feux du véhicule fonctionnent, que la batterie est en bon état, mais aussi de bien enlever, avant de démarrer, le givre des vitres et des phares lorsqu'il gèle. Les piétons et les conducteurs de deux-roues porteront si possible des équipements fluorescents pour augmenter leur visibilité. Il faut aussi s'assurer que les pneumatiques du véhicule soient en excellent état, l'idéal étant d'équiper son véhicule en pneus « hiver » ou « neige », entre novembre et mars. Les équipements de sécurité et particulièrement les freins devraient également être vérifiés avant l'hiver.

La conduite des véhicules et la circulation des piétons

Habileté et souplesse de conduite

La conduite en hiver doit être adaptée aux circonstances atmosphériques, les distances de freinage sont plus longues sur une

route humide, a fortiori sur une route glissante. Conduire dans ces conditions demande plus de souplesse et de doigté, chaque « à coup » dans le maniement du volant, chaque accélération rapide ou saccadée constitue autant de risque de perdre le contrôle du véhicule. Ceci est particulièrement vrai en cas de présence de neige ou de verglas. L'habileté dont doit faire preuve le conducteur est bien évidemment influencée négativement par la consommation d'alcool, mais aussi par l'utilisation du GSM au volant.

Être prudent et anticiper les problèmes

La circulation en période hivernale demande également beaucoup d'anticipation, il faut prévoir bien à l'avance ce qui risque d'arriver, que l'on soit conducteur ou usager faible. Le piéton évitera donc de se placer dans la trajectoire possible d'un véhicule qui perdrait le contrôle et il prendra soin de bien utiliser les trottoirs en évitant soigneusement de se trouver sur la chaussée. Le conducteur devra lui bien maîtriser sa vitesse et l'adapter si nécessaire aux circonstances comme le prévoit le Code de la route. Rouler prudemment et lentement augmente d'autant les chances d'éviter l'accident et limite les risques que ses conséquences éventuelles ne soient trop importantes. Permettez-moi en conclusion de vous souhaiter d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et de franchir le cap de l'hiver en toute sécurité.

Michel OST, Chef de la zone de police

Info Flash

Cours d'art floral à Othée au Cercle paroissial, 1 x par mois le mardi de 13h00 à 15h. Info Maridou 0477/59 57 61 maridou@teledisn et.be



Le samedi 10 décembre 2016, de 15h à 17h
VISITE DU PÈRE NOËL À LA MAISON CROIX-ROUGE D'AWANS/ANS
BIENVENUE À TOUS LES ENFANTS SAGES !
Le Père Noël offrira des friandises et un petit cadeau à chaque enfant.
Adresse : rue de l'Eglise, 23 - 4340 Awans

IILe-SRI - Service prévention

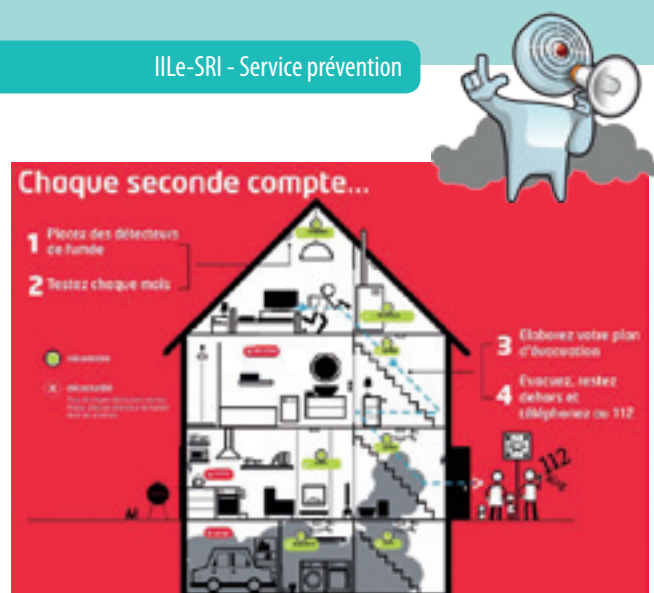
IILe-SRI - Service prévention

Chaque seconde compte !

Trois minutes suffisent pour qu'un incendie se développe complètement. Il est donc capital de poser les bonnes actions avant qu'il ne soit trop tard.

Installez des détecteurs de fumée. Préparez votre plan d'évacuation et entraînez-vous.

En respectant quelques règles et en appliquant au quotidien des gestes simples, la sécurité sera améliorée et des drames seront évités. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.awans.be rubrique IILE - www.iile-sri.be



Agend'@wans

DÉCEMBRE 2016

- **Visite du Père Noël à la Croix Rouge, rue de l'église**
Samedi 10 décembre de 15 à 17 h
- **Spectacle d'impro pour les enfants par la troupe « Vas-y Ginette ! » et visite du Grand Saint Nicolas**
Dimanche 11 décembre à 15 h
Au Foyer culturel d'Awans - Infos : Foyer culturel : 04/257.46.03
- **Spectacle pour enfants et présence du Père Noël**
Vendredi 16 décembre - Au Foyer culturel d'Awans
Réservation obligatoire, nb de places limité - Infos : 04/257.46.03
- **Corrida de Noël à Othée**
Samedi 17 décembre - Info : Les Coreus d'Awans 0497/41.98.89
- **Fête de quartier à Awans**
Samedi 17 décembre - Rue Noël Heine - 04/364.06.28-51
- **DERNIERE collecte des sacs PMC et des papiers-cartons pour l'année 2016**
Mardi 20 décembre
- **Collecte de sang à Othée, au Cercle paroissial**
Mardi 20 décembre de 17h30 à 19h30
Rue Robert 18 - Info : A. Dubois 04/266.85.06 - adothee@hotmail.be

- **Fermeture des recyparcs**
Samedi 24 et samedi 31 décembre

JANVIER 2017

- **PREMIERE collecte des sacs PMC et des papiers-cartons pour l'année 2017 - Mardi 10 janvier**

FÉVRIER 2017

- **Souper des Miss Télévie** - Cercle paroissial, rue Robert à Othée
Samedi 11 février
Infos : asbl Les amis de Fanny Tél : 0496/90.12.01

- **Marché d'hiver à Awans**
3, 4 et 5 février - Rue Noël Heine - 04/364.06.28-51

MARS 2017

- **Concours Miss télévie, Hall omnisports d'Awans**
Samedi 11 mars
Infos : asbl Les amis de Fanny Tél : 0496/90.12.01
- **Collecte de sang à Awans - Car de transfusion**
Lundi 20 mars - Rue de l'église 23, de 16h30 à 19h30
Info tél. 01/341.69.51 mail : info@croix-rouge.be
- **Earth Hour, on éteint toutes les lumières de 20h30 à 21h30 (un petit geste pour la terre)**
Samedi 25 mars

Info Flash

Avertissement !!!

La collecte des papiers cartons et des sacs PMC se fera, dès le 1^{er} janvier 2017, les semaines paires, en lieu et place des semaines impaires. Ainsi, la dernière collecte pour l'année 2016 se déroulera le mardi 20 décembre et la première collecte de 2017, le mardi 10 janvier. Toutes les dates seront incluses dans le calendrier INTRADEL que vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Enfants de Tchernobyl - Appel aux nouvelles familles d'accueil

Faites partie des familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août. Organisation de l'association « ASET : Accueil-Santé-Enfants de Tchernobyl ».



INFO : Josine Deru Tél : 087/46.89.93 ou 0476//48.42.00 Colette Claus Tél : 0494/71.75.09 e-mail : aset@skynet.be site internet : <http://www.aset.be>

Décès Du 01/07/2016 au 30/09/2016

† Monique Boussemaere	† Luigi D'Ovidio	† Joséphine Hendricé	† Madeleine Marquet	† Marie Tabury
† Emilie Brône	† Jeanne Dubois	† Louis Jandrin	† Marcel Ortmans	† Francis Thirion
† Raymond Bury	† Georgette Dupont	† Jean Jenard	† Georges Pluymers	† Georgette Tilkin
† Marie Collée	† Jean Engelborghs	† Nicole Koch	† Marcel Pokorny	† Gilbert Vandenbroucke
† Francis de Fooz	† Florent Flamend	† Emma Kries	† Stéphane Rose	† Monique Vanderschelden
† François Detienne	† Guillemine Godichaux	† André Looyens	† Betty Selway	† Jeanne Verjans
† Monique De Veene	† Emile Goffinet	† Raymond Macours	† Pascal Servais	
† Anita Docquier	† Nelly Halleux	† Josette Majeau	† Louis Somjeau	

Naissances

Du 01/07/2016 au 30/09/2016

* Charlotte Ahn	* Léo Fonze	* Maé Laurent Prudhomme	* Clémence Simon
* Taho Colin	* Clément Fosséprez	* Soan Mallants	* Camille Swegerynen Joannès
* Jules Daenen	* Achille Hans	* Noah Ngombo Ndelo	* Elise Vandorselaer
* Laura Di Panfilo	* Elise Hermann	* Louis Schmitt	* Charline Van Hees
* Kevin Dormal Ouissa	* Tissia Inzalaco	* Alice Servaes	* Clément Guillaume

CENTRE INFIRMIER D'AWANS
LEFIN PASCALE

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 7J/7
INFIRMIÈRE CONVENTIONNÉE TOUTES MUTUELLES

Humanité Qualité Disponibilité

PRISES DE SANG ET SOINS INFIRMIERS AU CENTRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 17H - SAMEDI DE 7H À 10H

À PARTIR DE SEPTEMBRE
MASSOTHÉRAPIE

- Soulager votre douleur
- Éviter votre stress
- Retrouver votre bien-être

THERAPEUTIQUE JAMBES LOURDES FIBROMYALGIE DOS	ANTI-STRESS HUILES ESSENTIELLES PIERRES CHAUDES RELAXANTS	SÉRÉNITÉ - SANTÉ AMÉLIORER VOTRE ÉQUILIBRE, VOS DÉFENSES IMMUNITAIRES ET VOTRE SOMMEIL
---	---	---

• Massages femme enceinte
• À domicile - massage pour personnes âgées & en chaise roulante

0479 21 33 64
lefinad@live.be

Rue de Bruxelles 143A
1340 AWANS

AWANScom24-27

FORET & TEJEAN

Organisation de funérailles depuis 1881

Nous mettons à la disposition des familles, deux funérariums modernes, facilement accessibles et situés en plein coeur des villages.

Au service de votre
famille depuis 1881

AWANS
rue des Ecoles 1

VILLERS-L'ÉVÊQUE
rue Rond du Roi Albert 19
chapelle et salle de réception
jusqu'à 70 personnes



04 220 20 80

www.foret-tejean.be

AWANScom24-09

JM S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité · Glissières mixtes bois-métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

AWANScom24-02

Les Mosanes
Pompes funèbres

Funérarium

AWANS
Rue de la Station, 40

VILLERS-LEVEQUE
Rue Joseph Valleye, 9
04 225 08 28

www.lesmosanes.be

AWANScom24-06

Clinique vétérinaire LUCAS s.p.r.l. - AWANS

URGENCES
24h/24 tous les jours
Week-end & jours fériés

Route de Bruxelles 98 - Tél. **04 239 99 99**
Consultations du lundi au vendredi de 17h à 19h
Samedi de 9h30 à 11h30 et tous les jours sur r.d.v.

AWANScom24-22

La Commune d'Awans remercie tous les commerçants pour leur participation à cette publication.

POUR LES MAKERS **BRICO** HOGNOUL

27-01 RUE CHAUSSÉE • 4342 HOGNOUL

   brico.be



LE LUNDI de 13H00 à 19H00
DU MARDI AU SAMEDI
de 8H30 à 19H00

ET TOUS LES
DIMANCHES
de 9H00 à 12H30

LES SERVICES

Machine à teinter
Découpe du bois et de verre
Brico Fiches
Location de camionnette
Placement à domicile
Reproduction de clés
Livraison à domicile
Plaques d'immatriculation
Cartes d'avantage

BON DE REDUCTION

-20%*

SUR 1 ARTICLE

AU CHOIX

Bon valable jusqu'au 31/12/2016
SUR PRÉSENTATION DE CE BON

*Action uniquement valable au Brico de Hognoul et non cumulable avec la carte Brico Discount et d'autres promotions ou commandes en cours.
Action non valable sur les combustibles, les abris de jardin, les serres et les produits de rangement extérieur. Un bon par client et par achat.